



FORMATION EN PRÉSENTIEL

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU CSE/CSST EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL.

Dernière mise à jour le 16/02/2024.

OBJECTIF

Être capable d'assurer sa mission au sein du CSE

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Gestion des intervenants extérieurs
- Réaliser l'analyse des accidents du travail et des maladies professionnelles
- Réaliser et mettre à jour le document unique et le plan d'action prévention
- Assurer les missions de la commission
- Mettre à profit ses compétences en prévention dans la structure

PUBLIC CONCERNÉ

Membres élus CSE/CSSCT

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

30 jours

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

En intra ou inter entreprise

Tarif

1700 € NET
par participant
3500 € NET
par groupe

Réf.

MAC-CSE

Contact

0950412583
contact@fipsformation.fr
www.fipsformation.fr

PRÉ-REQUIS

- La formation doit être renouvelée lorsque les représentants ont exercé leur mandat pendant 4 ans consécutifs ou non (Article L.2315-17 du code du travail)
- Avoir suivi la formation initiale de 5 jours

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Oui nous contacter

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Alternance de méthodes pédagogiques



Niveau

**Autres formations
professionnelles continues**

Modalité

Présentiel

Effectif par session

4 mini > 8 maxi

Durée

21 heures / 3 jour(s)



PROGRAMME

Retour d'expérience

Faire vivre la démarche de prévention

Le management en santé/sécurité

Les visites

Le DUERP et le PAPRI Pact

Animation des réunions

Evolution de la réglementation

LES PLUS

Formation boostant la démarche de prévention

INTERVENANT(S)

Expert en santé et sécurité au travail.

ÉVALUATION

Evaluation formative en continue., Quizz de connaissance (minimum 50% de bonnes réponses)

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de compétence CSE/CSSCT

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 48 mois, l'apprenant doit suivre une session de Renouvellement du mandat du CSE/CSST en santé et sécurité au travail.